



Société anonyme au capital de 11 763 605,70 euros
Siège social : 48, avenue Victor Hugo – 75116 Paris
RCS Paris 393 010 467

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 OCTOBRE 2019

A.	ETAT DE SITUATION FINANCIERE	5
B.	ETAT DU RESULTAT NET	6
B2.	AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	6
C.	ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	7
D.	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	8
E.	INFORMATIONS SECTORIELLES	9
F.	ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS	10
I.	PRESENTATION DE L'EMETTEUR	10
II.	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE	10
1)	Cession des titres du casino de Chamonix-Mont-Blanc	10
2)	Cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos	10
3)	Signature d'un compromis de vente avec la SEE Cortade	10
4)	Paiement de la 3ème échéance du plan d'apurement du casino de Collioure	11
5)	Cession des titres du casino de Capvern-les-Bains	11
6)	Dossier d'ouverture du casino de Lamalou-les-Bains	11
7)	Paiement de la 8ème échéance du plan de continuation de Société Française de Casinos	11
8)	Cession des murs de Châtelguyon	11
III.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
IV.	PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	12
	RÉFÉRENTIEL	12
	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS	13
	CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION DE CASINOS	14
	MÉTHODES DE CONSOLIDATION	14
1)	Périmètre de consolidation	14
2)	Regroupements d'entreprises	14
3)	Date de clôture	15
	RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	15
4)	Goodwill	15
5)	Tests de dépréciation	15
6)	Immobilisations	16
	• Immobilisations incorporelles	16
	• Immobilisations corporelles	16
7)	Actifs financiers	16

	• Actifs financiers non courants	16
	• Prêts et créances	17
8)	Stocks	17
9)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
10)	Capitaux propres	17
11)	Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel	18
12)	Autres provisions	18
13)	Subventions	18
14)	Impôts différés	18
15)	Actifs et passifs courants et non courants	19
16)	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	19
17)	Passifs financiers	19
18)	Revenus	19
19)	Résultat opérationnel courant	20
20)	Charges ou produits opérationnels non courants	20
21)	Coût de financement	20
22)	Résultat par action	20
23)	Informations sectorielles	20
V.	COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT	21
1)	Goodwill	21
2)	Tests de perte de valeur	21
3)	Immobilisations incorporelles	23
4)	Immobilisations corporelles	24
5)	Autres actifs financiers non courants	25
6)	Stocks et en-cours	25
7)	Clients et autres actifs courants	26
8)	Capitaux propres	26
	• Autorisations accordées	26
9)	Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net	27
	• Emprunts auprès des établissements de crédit	27
	• Emprunts et dettes financières divers à moins d'un an	28
	• Nature du passif de Société Française de Casinos dans le cadre du plan de continuation	28
	• Avances consenties par les associés et les sociétés apparentées	29
	• Charges financières	29
	• Risques de taux et privilèges accordés	29
	• Risque de liquidité	29
10)	Autres passifs non courants	29
11)	Provisions courantes et non courantes	30
	• Provisions pour litiges	30
	• Avantages postérieurs à l'emploi	30
	• Montants reconnus au bilan	31
12)	Impôts différés	31
	• Impôts différés comptabilisés	31
	• Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif	32

13)	Fournisseurs et comptes rattachés	32
14)	Dettes fiscales et sociales	32
15)	Autres passifs courants	33
16)	Actifs et passifs financiers	33
	• Classement et méthode de comptabilisation des actifs et passifs financiers	33
	• Reclassement ou décomptabilisation	34
	• Instruments de garantie	34
	• Instruments financiers composés comprenant de multiples dérivés incorporés	34
	• Défaillances et inexécutions	34
	• Instruments dérivés	34
	• Risques liés aux actifs et passifs financiers	34
17)	Produits et charges opérationnels non courants	34
18)	Impôt sur les sociétés	35
	• Intégration fiscale	35
	• Ventilation de l'impôt sur les résultats	35
19)	Résultat par action	35
20)	Engagements hors bilan	35
	• Dettes garanties par des sûretés réelles	35
	• Engagements donnés	35
	• Engagements reçus	35
	• Créances garanties par des sûretés réelles	35
21)	Charges de personnel, effectif à la clôture et droit à la formation	36
22)	Informations relatives aux parties liées	36
	• Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	36
	• Autres transactions avec les parties liées	36
23)	Honoraires des commissaires aux comptes	37
24)	Événements postérieurs à la clôture	37
	• Changement d'actionnaires	37
	• Bagnères-de-Luchon	37

A. ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Actif (en milliers d'euros)	Au 31.10.2019	Au 31.10.2018	Notes
Goodwill	20 246	20 824	1
Immobilisations incorporelles	111	124	3
Immobilisations corporelles	7 235	9 584	4
Participations entreprises associées	-	-	
Actifs financiers non courants	7	147	5
Impôts différés	190	140	12
Actifs non courants	27 789	30 819	
Stocks et en-cours	139	158	6
Clients	112	435	7
Autres actifs courants	982	1 581	7
Actifs d'impôt exigible	110	1 120	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 903	897	9
Actifs courants	5 246	4 192	
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	-	3 032	
Total de l'actif	33 035	38 043	

Passif (en milliers d'euros)	Au 31.10.2019	Au 31.10.2018	Notes
Capital	11 764	11 764	8
Réserves consolidées	6 613	7 901	
Résultat net part du Groupe	4 872	(1 160)	
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	23 249	18 505	
Participations ne donnant pas le contrôle	5	(52)	
Capitaux propres	23 254	18 453	
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	9
Emprunts et dettes financières divers	-	10	9
Passifs échelonnés non-courant	1 232	2 358	9
Autres passifs non courants	1 355	1 761	10
Provisions non courantes	756	1 986	11
Impôts différés	-	-	12
Passifs non courants	3 343	6 115	
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	152	9
Emprunts et dettes financières divers	2 225	2 931	9
Passifs échelonnés courant	724	1 853	9
Fournisseurs	767	2 171	13
Dettes fiscales et sociales	2 111	2 889	14
Autres passifs courants	599	1 539	15
Provisions courantes	11	205	11
Passifs d'impôt exigible	-	-	
Passifs courants	6 438	11 740	
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	-	1 735	
Total du passif et des Capitaux Propres	33 035	38 043	

B. ETAT DU RESULTAT NET

(en milliers d'euros)	Au 31.10.2019	Au 31.10.2018	Notes
Chiffre d'affaires	20 387	24 489	
Prélèvements	(7 373)	(8 651)	
Chiffre d'affaires net de prélèvements	13 014	15 838	
Autres produits de l'activité	45	31	
Produits des activités ordinaires	13 058	15 869	
Achats consommés	(814)	(944)	
Charges externes	(3 510)	(4 670)	
Charges de personnel	(5 560)	(6 755)	21
Impôts et taxes	(509)	(637)	
Dotations nettes aux amortissements	(1 322)	(1 649)	
Dépréciations nettes des reprises :			
Sur actifs financiers	(80)		
Sur actifs courants	73	(150)	
Provisions nettes des reprises	(36)	51	
Autres produits opérationnels	45	130	
Autres charges opérationnelles	(448)	(515)	
Résultat opérationnel courant	897	729	
Autres produits opérationnels non courants	8 108	293	17
Autres charges opérationnelles non courantes	(1 988)	(1 750)	17
Résultat opérationnel	7 017	(728)	
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	
Coût de l'endettement financier brut	(1 187)	(66)	9
Coût de l'endettement financier net	(1 187)	(66)	
Autres produits financiers	11	8	
Autres charges financières	(188)	(241)	
Résultat avant impôt	5 653	(1 027)	
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(721)	42	18
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	(192)	II (6 & 7)
Résultat net de la période	4 932	(1 177)	
Résultat net de la période attribuable aux			
- propriétaires de la société	4 872	(1 160)	
- participations ne donnant pas le contrôle	59	(18)	
Résultat net par action (part du Groupe)	0,96 €	(0,23) €	19
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	0,96 €	(0,23) €	

B2. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Au 31.10.2019	Au 31.10.2018
Résultat net de la période	4 932	(1 177)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(129)	20
Autres éléments	-	-
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Résultat global de la période attribuable aux propriétaires de la société	4 803	(1 157)
Résultat global de la période attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	59	(18)
Résultat global de la période	4 744	(1 139)

C. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31.10.2019	Au 31.10.2018	Notes
Résultat net des activités poursuivies	4 932	(1 177)	
Quote-part des entreprises en équivalence	-	-	
Charges d'intérêts	2	66	
Produits d'intérêts	-	(16)	
Impôt sur les sociétés	955	(286)	
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	66	3 137	3
Autres (produits) et charges calculés	53	255	
(Plus-values), moins-values de cession	(2 738)	34	
Capacité d'autofinancement	3 269	2 012	
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	(2)	(11)	6
Clients	298	(263)	7
Fournisseurs	(366)	522	13
Variation des autres actifs et passifs	(1 316)	46	
Impôt (payé) ou remboursé	-	-	
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	1 883	2 305	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 271)	(2 274)	3
Acquisitions d'actifs financiers non courants	-	(2)	5
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise	-	-	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 706	256	
Cessions d'immobilisations financières	1	17	5
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs	3 400	-	
Variation de trésorerie due aux mouvements de périmètre	(10)	(162)	
Intérêts reçus	-	16	
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	(571)	-	
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	4 255	(2 149)	
Dividendes mis en paiement	(2)	-	
Autres variations (comptes courants d'associés)	-	464	
Souscription d'emprunts	-	-	
Remboursement d'emprunts	-	(36)	9
Remboursement Passifs SFC & Collioure	(2 441)	(1 500)	9
Trésorerie bloquée affectée au plan de continuation de SFC	-	-	
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	(554)	(163)	9
Intérêts payés	(2)	(66)	
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	(2 998)	(1 300)	
Variation de trésorerie	3 141	(1 144)	
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	763	1 906	
Trésorerie nette à la clôture de la période	3 903	763	

D. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31.10.2017 Normes IFRS	11 764	1 017	6 808	19 589	74	19 663
Affectation du résultat		(1 017)	1 017			
Résultat de l'exercice		(1 160)		(1 160)	(18)	(1 177)
Distribution de dividendes						
Autres variations			19	19		19
Variation de périmètre			46	46	(98)	(52)
Virement de poste à poste			10	10	(10)	
Au 31.10.2018 Normes IFRS	11 764	(1 160)	7 900	18 505	(52)	18 453
Affectation du résultat		1 160	(1 160)			
Résultat de l'exercice		4 872		4 872	59	4 932
Distribution de dividendes					(2)	(2)
Autres variations			(129)	(129)		(129)
Variation de périmètre						
Virement de poste à poste						
Au 31.10.2019 Normes IFRS	11 764	4 872	6 611	23 249	5	23 254

E. INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, l'information sectorielle intégrée aux états financiers reflète la réalité opérationnelle du Groupe sur lequel s'appuie la Direction pour analyser l'activité, prévoir les investissements et mesurer sa performance.

INFORMATIONS SECTORIELLES	GRUPE SFC	CASINO DE GRUISSAN	CASINO DE CHATEL- GUYON	CASINO DE PORT LA NOUVELLE	CASINO DE COLLIOURE	STRUCTURE	INTRA- GRUPE
Chiffre d'affaires brut	20 387	9 073	6 198	2 325	2 683	495	(387)
Prélèvements	(7 373)	(3 659)	(2 435)	(492)	(788)	0	0
Chiffre d'affaires	13 014	5 414	3 763	1 834	1 895	495	(387)
Autres produits opérationnels	45	36	0	2	8	0	0
Produits des activités ordinaires	13 058	5 449	3 763	1 835	1 903	495	(387)
Achats consommés	(814)	(289)	(209)	(218)	(98)	0	0
Charges externes	(3 510)	(1 249)	(971)	(398)	(613)	(667)	387
Charges de personnel	(5 560)	(2 111)	(1 162)	(869)	(658)	(759)	0
Impôts et taxes	(509)	(240)	(145)	(45)	(69)	(9)	0
Dotations nettes aux amortissements	(1 322)	(369)	(449)	(212)	(271)	(20)	0
Dépréciations nettes des reprises :	0	0	0	0	0	0	0
Sur immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
Sur actifs financiers	(80)	0	0	0	0	(80)	0
Sur actifs courants	73	76	(3)	0	0	0	0
Provisions nettes des reprises	(36)	(9)	(12)	(12)	(3)	0	0
Autres produits et charges opérationnels	(403)	(134)	(127)	(60)	(90)	7	0
Résultat opérationnel courant	897	1 125	684	20	100	(1 032)	0
EBITDA	2 262	1 427	1 149	244	375	(932)	0
Autres produits et charges opérationnels non courants	6 120	(74)	3 577	0	7	2 610	0
Résultat opérationnel	7 017	1 051	4 261	20	107	1 577	0
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0	5	(5)
Coût de l'endettement financier brut	(1 187)	(0)	(1 133)	(6)	0	(52)	5
Coût de l'endettement financier net	(1 187)	(0)	(1 133)	(6)	0	(47)	0
Autres produits et charges financiers	(177)	(3)	(2)	(1)	(79)	(93)	0
Résultat avant impôt	5 653	1 048	3 126	13	29	1 437	0
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(721)	(305)	(958)	6	6	530	0
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équiv	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de	0	0	0	0	0	0	0
Liaisons Résultat	0	(162)	(113)	(60)	(57)	392	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 932	743	2 168	19	35	1 966	0

F. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE L'EMETTEUR

Société Française de Casinos (SFC) est une société anonyme dont le siège social est sis 48, avenue Victor Hugo – 75116 Paris – immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 393 010 467. Elle est cotée sur NYSE Euronext Paris, Eurolist compartiment C.

SFC est la société mère d'un groupe français spécialisé dans l'exploitation de casinos ainsi que les activités d'hôtellerie et de restaurants qui s'y rapportent (ci-après «SFC» ou «le Groupe»).

Les états financiers reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales.

En date du 25 février 2020, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés annuel de SFC et en a autorisé la publication.

II. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

1) Cession des titres du casino de Chamonix-Mont-Blanc

Dans le cadre de la cession des titres du casino de Chamonix-Mont-Blanc, le Ministère de l'Intérieur a rendu sa décision le 10 janvier 2019. Le procès-verbal de notification a été signé le 16 janvier 2019 et le compromis de cession et l'ordre de mouvement de titres ont été signés le 17 janvier 2019.

La cession d'actions a été réalisée au prix de l'euro symbolique. La Société Française de Casinos a également cédé en date du 28 janvier 2019 sa créance de compte courant qu'elle détenait sur le casino de Chamonix d'un montant de 10 K€ au prix de 1€.

Cette cession n'a aucun impact dans les comptes consolidés du 31 10 2019.

2) Cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos

Dans le cadre de la cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos, le Ministère de l'Intérieur a autorisé le changement d'actionariat de la SFBC au profit du Groupe Ardent Casino International fin avril 2019. La seule condition suspensive ayant été levée, l'ordre de mouvement des actions et la cession des droits sociaux ont été signés le 5 mai 2019.

La cession d'actions a été réalisée au prix de 2.8 M€ qui a été versé le 7 mai 2019 sur les comptes de la Société Française de Casinos par le Groupe Belge Ardent Casino International.

La plus-value de cession de 1,6 M€ a été comptabilisée en « Autres produits opérationnels non courants » dans les comptes annuels.

3) Signature d'un compromis de vente avec la SEE Cortade

En date du 4 avril 2019, la Société Française de Casinos a signé un compromis de vente avec la Société d'Exploitation des Établissements Cortade Emile SARL en vue d'acquérir l'ensemble immobilier à usage commercial dont la CECPAS Casino de Collioure est locataire.

Concomitamment, la Société Française de Casinos a racheté la créance de 380 K€ à la CECPAS Casino de Collioure que le casino détenait sur la SEE Cortade.

Le compromis de vente prévoit un prix de 700 K€ auquel sera déduit la somme de 380K€ dus par la Société Cortade.

La signature de l'acte authentique de vente devait être réalisée au plus tard le 4 octobre 2019. Un nouveau compromis a été signé le 20 février 2020 avec une réalisation au plus tard le 20 août 2020.

4) Paiement de la 3ème échéance du plan d'apurement du casino de Collioure

En date du 31 mai 2019, la société CECPAS Casino de Collioure a honoré la 3ème échéance de son plan d'apurement d'un montant de 94 K€.

5) Cession des titres du casino de Capvern-les-Bains

En date du 19 juin 2019, la Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon, SEMCG, en présence de la Société Française de Casinos a signé un contrat de cession d'actions en vue de céder sa participation de 100% qu'elle détient dans le capital de la Société du Casino de Capvern-les-Bains.

En effet, l'autorisation d'exploiter les jeux avait été renouvelée le 19 décembre 2018 jusqu'au 30 juin 2019 afin de laisser au casino et à la SEMCG un délai pour trouver un accord de sortie avec la propriétaire des murs qui avait refusé le renouvellement du bail en août 2018. Ayant épuisé l'ensemble des recours, le groupe a préféré céder le casino que de voir son autorisation de jeux non renouvelée.

En date du 28 juin 2019, devant cette solution de sortie, le Ministère a accordé une nouvelle autorisation de jeux d'une durée limitée à 6 mois soit jusqu'au 31 décembre 2019 afin de finaliser l'opération de cession.

En date du 18 septembre 2019, un protocole de clôture de cession des actions a été signé. Le prix de cession des actions et du montant du compte courant est fixé à 1.2M avec un premier versement immédiat de 600K€ et un second versement au jour du renouvellement de l'autorisation de jeux soit au plus tard le 31 janvier 2022.

Le Ministère de l'Intérieur a préalablement autorisé cette cession.

6) Dossier d'ouverture du casino de Lamalou-les-Bains

En date du 2 juillet 2019, après avoir recueilli l'avis de la Commission Consultative des Jeux de Cercle et de Casinos qui s'est réuni le 20 juin 2019, le Ministère de l'Intérieur a rendu un avis défavorable à l'ouverture du casino de Lamalou-les-Bains.

7) Paiement de la 8ème échéance du plan de continuation de Société Française de Casinos

En date du 20 juillet 2019, la Société Française de Casinos a honoré la 8ème échéance de son plan de continuation d'un montant de 1.816 K€.

Après le paiement de cette échéance, la Société Française de Casinos reste devoir la somme de 1.089 K€ réduite à 555 K€ après l'opération de cession des murs de Châtelguyon. (Voir paragraphe suivant)

8) Cession des murs de Châtelguyon

En date du 3 octobre 2019, le casino de Châtelguyon, en présence de Groupe Partouche et de SFC a cédé ses murs. Cette cession permet la mainlevée de la garantie d'hypothèque ainsi que du commandement valant saisie prise au profit de Groupe Partouche ainsi que du désintéressement total de Groupe Partouche du solde de sa créance inscrite dans le plan de continuation de la Société Française de Casinos.

III. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Secteur d'activité	Siège	RCS	Pourcentage d'intérêt et de contrôle	
				31.10.2019	31.10.2018
Société Française de casinos	Jeux	Paris	393 010 467	Société consolidante	
Casino de Gruissan	Casinos	Gruissan	305 322 042	100,00%	100,00%
Châtel Casino	Casinos	Châtelguyon	391 605 987	99,91%	99,91%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Casinos	Port-la-Nouvelle	407 654 094	100,00%	100,00%
Ceepas Casino de Collioure	Casinos	Collioure	382 014 645	100,00%	100,00%
Casino de Chamonix Mont-Blanc	Casinos	Chamonix Mont-Blanc	387 565 823	NC	100,00%
Casino de Bagnères-de-Luchon	Casinos	Paris	820 966 455	100,00%	100,00%
Casino de Lamalou-les-Bains	Casinos	Paris	840 869 697	100,00%	100,00%
Société Franco-Belge de Casinos	Casinos	Paris	818 055 428	NC	49,00%
SCI Foncière SFBC	Casinos	Paris	822 760 237	NC	49,00%
Casino de Port-Leucate	Casinos	Port-Leucate	433 635 489	NC	49,00%
Casino de Briançon	Casinos	Briançon	428 922 074	NC	49,00%
Casino de Carnac	Casinos	Carnac	423 872 340	NC	49,00%
Société Parisienne de Jeux et Divertissements	Casinos	Paris	835 244 757	100,00%	100,00%
200% Poker	Autres	Paris	522 208 933	68,46%	68,46%
Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon	Autres	Châtelguyon	395 780 380	94,00%	94,00%
Casino de Capvern	Casinos	Capvern	382 051 415	NC	94,00%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Autres	Châtelguyon	395 780 364	94,00%	94,00%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Autres	Paris	347 497 844	100,00%	100,00%

L'ensemble des sociétés du Groupe sont consolidées par intégration globale.

IV. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

RÉFÉRENTIEL

Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Société Française de Casinos au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne au 31 octobre 2019. Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Base de préparation

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe.

Le Groupe SFC a appliqué dans les états financiers clos au 31 octobre 2019 les normes, interprétations et amendements aux normes publiées qui sont d'application obligatoire aux exercices ouverts au 1^{er} novembre 2018.

Évolution des normes et interprétations

Normes, amendements et interprétations obligatoires au 1er novembre 2018 :

- ✓ les amendements à IAS 40 « Transferts d'immeubles de placement » ;
- ✓ les amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- ✓ les amendements à IFRS 4 : application d'IFRS 9 « Instruments financiers » avec IFRS 4 « Contrats d'assurance » ;
- ✓ l'IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- ✓ l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et ses amendements.

L'application de ces normes n'a pas d'incidence sur le résultat et la situation financière du Groupe au 30 octobre 2019.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application obligatoire est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1er novembre 2018 :

- ✓ Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel : modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- ✓ Amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises » ;
- ✓ les amendements à IFRS 9 « Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative » ;
- ✓ l'IFRS 16 « Contrats de location ».

En ce qui concerne la norme IFRS 16 relative aux contrats de location applicable au 1er novembre 2019 pour le Groupe, Société Française de Casinos a mené divers travaux.

Afin de préparer cette échéance, les contrats de location ont été recensés et les options de renouvellement et de résiliation incluses dans les contrats ont été analysées. En application de la politique Groupe, le matériel informatique et les photocopieurs ont été exclus du périmètre d'application.

7 contrats immobiliers et 5 contrats de location de véhicules donneront lieu à la comptabilisation d'un droit d'utilisation et d'une dette de loyers.

Les premiers éléments chiffrés sur la base des taux d'intérêt définis par le Groupe au 31 octobre 2019, estiment l'engagement des contrats immobiliers entre 2.682 K€ et 3.122 K€ et entre 51 K€ et 53 K€ pour les contrats de location de véhicules.

Société Française de Casinos appliquera l'approche rétrospective simplifiée pour la transition au 1er novembre 2019, sous réserve de la finalisation des travaux en cours.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges que sur les informations données dans les notes annexes.

Les estimations et hypothèses sont réalisées à partir des données historiques comparables et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables. La direction du Groupe revoit ces estimations et hypothèses de façon continue afin de s'assurer de leur pertinence au regard de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées. Les principales règles d'estimations appliquées par le Groupe sont présentées ci-dessous et concernent :

- la valorisation au bilan des actifs corporels, incorporels et des écarts d'acquisition. Le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant à un test de dépréciation (note 5 ci-après et note 2 dans la section « V - COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT ») ;
- la valorisation des passifs financiers et notamment les passifs étalés dans le cadre de plan (note 17 ci-après et note 9 dans la section « V - COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT »).

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION DE CASINOS

En France, la tenue de maisons de jeux de hasard est soumise à des lois et réglementations spécifiques.

Les autorisations d'ouverture sont accordées par le Ministre de l'Intérieur, qui en fixe la durée, le Conseil Municipal de la commune d'exploitation, dans le cadre d'une convention de délégation de service public, fixant, en fonction d'un cahier des charges, la durée de la concession, les jeux autorisés et les conditions d'exploitation du casino.

Les échéances des contrats de concession et des autorisations des jeux, dont sont titulaires les filiales du Groupe, sont les suivantes :

Société	Commune	Jeux exploités	Activités autres liées au contrat	Date de fin de contrat	Date de renouvellement de l'autorisation des jeux
Casino de Gruissan	Gruissan	124 Machines à sous & Jeux de Table	Animations culturelles de la ville	29.02.2032	28.02.2021
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Port-la-Nouvelle	50 Machines à sous & Jeux de Table	Développement touristique	23.11.2022	31.10.2022
Châtel casino	Châtel-Guyon	75 Machines à sous & Jeux de Table	Animations culturelles de la ville	31.10.2021	31.10.2020
Casino de Collioure	Collioure	75 Machines à sous & Jeux de Table	Développement touristique	05.05.2023	05.05.2020

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

1) Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées par intégration globale.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

2) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1er novembre 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, SFC a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode d'un goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et SFC comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Cette option s'applique transaction par transaction.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

L'analyse des goodwill est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de la prise de contrôle.

Les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) sont constatées si le groupe n'acquiert pas 100% d'une société sur la base de la juste valeur nette des actifs et passifs acquis.

3) Date de clôture

Excepté les sociétés civiles immobilières, dont l'exercice se clôt le 31 décembre, l'ensemble des sociétés intégrées du groupe clôture au 31 octobre. Les états financiers des sociétés, dont la date de clôture ne coïncide pas avec le 31 octobre, sont pris en compte dans les comptes consolidés du Groupe sur la base d'une situation sur douze mois se terminant le 31 octobre de chaque année.

RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4) Goodwill

Les goodwill sont évalués à leur coût (cf. note 2 – Regroupement d'entreprises), diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le groupe sont décrites au paragraphe "Tests de dépréciation" ci-après.

5) Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables, y compris les goodwill et la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées par unité génératrice de trésorerie. Celles-ci sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue engendre des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

Pour l'appréciation de la valeur des actifs à la clôture, le Groupe a retenu 4 UGT pour ses tests de dépréciation :

- Casino de Gruissan
- Casino de Châtel-Guyon
- Casino de Port la Nouvelle
- Casino de Collioure

Lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une dépréciation est constituée sur le poste «Dépréciation des actifs» du compte de résultat. Cette dépréciation est imputée en priorité sur les goodwill.

La valeur recouvrable de ces UGT correspond à la plus élevée de leur juste valeur, diminuée des coûts de vente, et de leur valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Les valeurs d'utilité sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie nets actualisés après impôt, avec prise en compte d'une valeur terminale, basée sur un taux de croissance à l'infini des produits générés par l'actif valorisé. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le coût moyen pondéré du capital après impôt ajusté d'une prime de risque si nécessaire. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles.

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

6) Immobilisations

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Le Groupe a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles selon la méthode du coût.

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur si cette dernière peut être estimée de manière fiable.

Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéfinie. Les logiciels appartiennent à la première catégorie et sont amortis en mode linéaire sur leur durée d'utilité prévue, allant de 1 an à 3 ans.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la construction d'immobilisations corporelles sont immobilisés, comme élément du coût, sur la période de temps nécessaire pour préparer l'actif à son utilisation prévue.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Constructions :
 - Gros œuvre et structure : Linéaire sur 20 à 50 ans
 - Aménagements : Linéaire sur 8 à 15 ans
- Installations techniques : Linéaire sur 2 à 10 ans
- Machines de jeux : Linéaire sur 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : Linéaire sur 1 à 10 ans

Il n'est pas tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable car celle-ci est non significative.

7) Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés des prêts et créances, des actifs disponibles à la vente ou d'actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Le groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance et dispose d'un montant non significatif d'actifs disponibles à la vente.

À l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont enregistrées à leur date de règlement.

• Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont des actifs disponibles à la vente, comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation irréversible est constatée par résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

- **Prêts et créances**

Il s'agit des actifs financiers, émis ou acquis par le groupe SFC qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme de montants significatifs non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés n'est pas transféré à un tiers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances cédées avec recours dans le cadre de programmes de financement des stocks des concessionnaires de véhicules de loisirs ainsi que les effets escomptés non échus sont réintégrés à l'actif dans le poste «clients et autres débiteurs» et au passif dans le poste «passifs financiers courants».

Une provision individualisée pour dépréciation est comptabilisée lorsque des événements font douter du recouvrement d'une créance (mise en redressement ou liquidation judiciaire, impayés nombreux...). Cette provision tient compte, le cas échéant, des garanties obtenues.

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré,
- les droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions.

Si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité.

Si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

8) **Stocks**

Les marchandises et les matières premières sont évaluées au prix de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci s'avère inférieure.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré premier sorti. Compte tenu de la forte rotation des stocks composés essentiellement de matières périssables, cette méthode est approximée, pour la majeure partie des stocks, par une évaluation au dernier coût d'achat.

9) **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans le bilan consolidé comprennent les disponibilités ainsi que les valeurs mobilières de placement et les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées et comptabilisées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ils sont considérés comme détenus à des fins de transaction et les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Les placements dans les actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus des équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires ne sont pas assimilés à un financement et sont donc inclus dans la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Ils figurent dans les passifs courants sous la rubrique « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

10) **Capitaux propres**

Les capitaux propres regroupent deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de SFC), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts), sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SFC. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les frais attachés aux cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts majoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat. Les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissements.

11) Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites et d'indemnités de départ.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les indemnités de départ, les provisions sont déterminées de la façon suivante : la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. L'ensemble des écarts actuariels générés est immédiatement comptabilisé en autres éléments du résultat global.

12) Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les autres provisions, courantes ou non courantes, sont principalement relatives aux éléments suivants :

- litiges,
- provision pour jackpot progressif

13) Subventions

Les subventions d'investissements figurent en autres passifs courants ou non courants suivant l'échéance de leur rythme de reprise. Les reprises de subventions sont échelonnées sur la durée d'amortissement des biens qui en ont bénéficié et enregistrées dans le résultat au niveau des autres produits opérationnels.

Pour l'application particulière du plan comptable des casinos, les subventions issues du prélèvement à employer, correspondant aux recettes supplémentaires dégagées au profit des casinos par l'application du barème de prélèvement progressif, doivent être consacrées à concurrence de 50 % à des travaux d'investissement destinés à l'amélioration de l'équipement touristique. Elles sont amorties en fonction de la réalisation des investissements.

Les subventions d'exploitation sont, quant à elles, reprises au rythme des charges qu'elles financent.

14) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

15) Actifs et passifs courants et non courants

Un actif est classé en tant qu'actif courant lorsque le Groupe s'attend à pouvoir le réaliser, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Un passif est classé en tant que passif courant lorsque le Groupe s'attend à le régler au cours de son cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courants.

16) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs nets du Groupe destinés à être cédés ou les actifs corporels détenus en vue de la vente sont comptabilisés en actifs destinés à la vente et dettes des activités abandonnées sans possibilité de compensation entre les actifs et les passifs concernés.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles. En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

17) Passifs financiers

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classification selon IAS 39. A l'exception des instruments dérivés, l'ensemble des passifs financiers, notamment les emprunts et dettes financières, les dettes fournisseurs et les autres dettes est comptabilisé initialement à la juste valeur, puis au coût amorti.

Les instruments composés sont quant à eux analysés par composantes.

- Lorsqu'un instrument émis comprend à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, ces composantes sont comptabilisées séparément dans les dettes et les capitaux propres,
- Lorsqu'un instrument émis comprend à la fois une composante dette et un dérivé qui n'est pas un instrument de capitaux propres, ces composantes sont comptabilisées séparément comme une composante dette, d'une part, et un dérivé, d'autre part.

18) Revenus

Les revenus sont constitués par le produit brut des jeux, les droits d'entrée jeux, le chiffre d'affaires des activités de restauration, des activités hôtelières et de toute autre activité annexe. Le chiffre d'affaires net de prélèvements correspond aux sommes mises moins les prélèvements sur les jeux représentant le prélèvement communal, le prélèvement de l'État fixe et progressif ainsi que la CRDS et la CSG assis sur tout ou partie du produit brut des jeux ainsi que les sommes redistribuées aux joueurs.

Pour les transactions ne comprenant que des services ou des prestations de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus.

Les produits d'intérêts sont enregistrés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes reçus sont comptabilisés dès lors que le droit à recevoir des dividendes est avéré.

19) Résultat opérationnel courant

La notion de résultat opérationnel s'apprécie avant les produits et charges opérationnels non courants (Cf. infra) les produits et charges financiers, le coût de financement, les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

20) Charges ou produits opérationnels non courants

La notion de charges ou produits opérationnels non courants recouvre essentiellement les résultats de cessions d'actifs financiers, incorporels ou corporels et les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs.

21) Coût de financement

Le coût de financement inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des dettes auprès des établissements de crédit ou auprès de tiers et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

22) Résultat par action

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto détenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les obligations convertibles en actions ou les options de souscription et d'achat d'actions.

23) Informations sectorielles

L'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités de SFC ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (la Direction Générale) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Cette information sectorielle est donc présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé. Elle est organisée selon les secteurs suivants : casinos et holding. Toutefois, et afin de refléter la réalité opérationnelle du Groupe, les données opérationnelles des sociétés sous contrôle conjoint sont intégrées à 100% comme dans le reporting opérationnel du Groupe, sur lequel s'appuie la Direction pour analyser l'activité, prévoir les investissements et mesurer sa performance.

V. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

1) Goodwill

	31.10.2019	31.10.2018
Valeur d'acquisition à l'ouverture	20 824	21 093
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	-
Augmentation	-	-
Diminution	578	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	(270)
Valeur d'acquisition à la clôture	20 246	20 824
Dont :		
Casino de Gruissan	11 214	11 214
Casino de Châtel-Guyon	7 869	7 869
Casino de Collioure	567	567
Casino de Port la Nouvelle	596	596
Casino de Capvern	-	578
Casino de Chamonix	-	-
	20 246	20 824

Conformément à IAS 36, le Groupe a effectué un test de perte de valeur du goodwill à la clôture de l'exercice 2018-2019 (cf note 2), et compte tenu des résultats du test de perte de valeur, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice.

2) Tests de perte de valeur

Méthode d'élaboration et hypothèses sous-tendant les tests d'impairment à la clôture

Les UGT retenues correspondent aux casinos exploités par le Groupe SFC.

Le test de dépréciation de ces goodwill est réalisé en déterminant pour chaque UGT une valeur d'utilité selon la méthode suivante de calcul des valeurs recouvrables :

- estimation des flux de trésorerie futurs attendus basés sur les plans d'affaires à cinq ans, établis par la Direction de chaque UGT et validés par la Direction du groupe ;
- les flux de trésorerie sont calculés selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements) +/- variation de BFR - impôt normatif - investissements) ;
- la valeur terminale est calculée sur la base d'une rente à l'infini ;
- l'actualisation des flux de trésorerie se fait sur la base du coût moyen pondéré du capital (« Weight Average Cost of Capital : WACC »), déterminé en fonction des paramètres financiers de rendement et de risque de nature sectorielle sur les marchés dans lesquels évolue l'UGT testée.
- renouvellement des DSP et des autorisations de jeux dans le temps aux conditions actuelles. (Cette hypothèse est basée sur l'historique de renouvellement dans le secteur)

Les paramètres de calcul du WACC retenus par SFC ont été déterminés comme suit :

- taux sans risque : rendement des obligations d'État françaises à 10 ans, moyenne 1 an au 31 octobre 2019 majoré d'une prime de marché action ;
- « bêta » endettés des sociétés comparables : « bêta » observés à la date de calcul du WACC (dans la mesure où le « bêta » est issu d'une régression linéaire sur les deux dernières années, il reflète une sensibilité moyen terme de la valeur des titres d'une société donnée par rapport à l'ensemble du marché) ;
- « spread » de crédit : spread des emprunts privés ;
- taux d'impôt : taux d'imposition des sociétés en France.

Les hypothèses structurantes sont présentées dans le tableau ci-dessous :

2018-2019	Gruissan	Chatelcasino	Port La Nouvelle	Collioure
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Période des prévisions	2020/2024	2020/2024	2020/2024	2020/2024
Taux d'actualisation	8,30%	8,30%	8,30%	8,30%
Taux de croissance du CA à moyen terme	1,70%	1,70%	1,70%	1,70%
Chiffre d'affaires 2018-2019	9 073 K€	6 198 K€	2 325 K€	2 683 K€
Rentabilité attendue en fin de plan (2024)	29,3%	30,0%	17,6%	25,3%

Les plans d'affaires des participations ont été établis sur la base de la meilleure estimation de la direction des incidences de la situation économique actuelle. Ils tiennent compte notamment d'une rationalisation des coûts relatifs à chaque exploitation ainsi que d'une croissance mesurée du chiffre d'affaires.

Pour rappel, les hypothèses structurantes 2017-2018 étaient les suivantes :

2017-2018	Gruissan	Chatelcasino	Port La Nouvelle	Collioure	Capvern
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Période des prévisions	2019/2023	2019/2023	2019/2023	2019/2023	2019/2023
Taux d'actualisation	8,30%	8,30%	8,30%	8,30%	8,30%
Taux de croissance du CA à moyen terme	1,70%	1,70%	1,70%	1,70%	1,70%
Chiffre d'affaires 2017-2018	9 044 K€	6 328 K€	2 246 K€	2 491 K€	4 095 K€
Rentabilité attendue en fin de plan (2023)	33,9%	43,3%	20,3%	28,3%	26,2%

Test de sensibilité (conformément aux recommandations de l'AMF)

- Test de sensibilité sur le taux d'actualisation :

Evolution du taux d'actualisation / K€	Gruissan	Chatelcasino	Port La Nouvelle	Collioure
8,80%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
8,30%	X	X	X	X
7,80%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation

- Test de sensibilité sur l'évolution de la rentabilité :

Evolution de la rentabilité / K€	Gruissan	Chatelcasino	Port La Nouvelle	Collioure
+1pt	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
X	X	X	X	X
-1pt	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation

Variation de l'hypothèse clé qui ramènerait la valeur d'utilité de chaque unité à sa valeur comptable :

- Gruissan : baisse de la rentabilité attendue en 2024 de 4,6 points ;
- Châtelcasino : baisse de la rentabilité attendue en 2024 de 0,8 points ;
- Port-La-Nouvelle : baisse de la rentabilité attendue en 2024 de 14,0 points ;
- Collioure : baisse de la rentabilité attendue en 2024 de 2,7 points.

3) Immobilisations incorporelles

	31.10.2019	31.10.2018
Valeur brute à l'ouverture	381	295
Acquisitions	-	5
Diminutions	(62)	-
Variation de périmètre	(25)	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder	-	81
Valeur brute à la clôture	294	381
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	256	142
Dotation de l'exercice	2	11
Reprise de l'exercice	(61)	-
Variation de périmètre	(14)	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder	-	103
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	184	256
Valeur nette	111	124
Dont :		
Autres	1	2
Casinos	110	122
	111	124

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2018	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Transfert vers des actifs à céder	31.10.2019
Autres immobilisations incorporelles	381		(62)	(25)		294
Valeurs brutes	381	-	(62)	(25)	-	294
Autres immobilisations incorporelles	256	2	(61)	(14)		184
Amort. et pertes de valeurs *	256	2	(61)	(14)	-	184
Valeurs nettes	124	(2)	(1)	(11)	-	111
(*) Dont pertes de valeur	-					-

Les mouvements de l'exercice 2017/2018 s'analysent ainsi :

	31.10.2017	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Transfert vers des actifs à céder	31.10.2018
Autres immobilisations incorporelles	295	5			81	381
Valeurs brutes	295	5	-	-	81	381
Autres immobilisations incorporelles	142	11			103	256
Amort. et pertes de valeurs *	142	11	-	-	103	256
Valeurs nettes	153	(6)	-	-	(22)	124
(*) Dont pertes de valeur	-					-

4) Immobilisations corporelles

	31.10.2019	31.10.2018
Valeur brute à l'ouverture	20 521	19 455
Acquisitions	1 271	2 215
Diminutions	(3 908)	(895)
Variation de périmètre	318	(254)
Valeur brute à la clôture	18 202	20 521
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	10 938	8 853
Dotations de l'exercice	1 320	1 707
Reprise de l'exercice	(3 225)	(606)
Variation de périmètre	1 934	983
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	10 967	10 938
Valeur nette	7 235	9 584
Dont :		
Autres	498	251
Casinos	6 738	9 333
	7 235	9 584

Les investissements ont représenté dans les casinos de Gruissan 325 K€, Port-la-Nouvelle 69 K€, Châtel-Guyon 275 K€, Collioure 188 K€.

Le groupe a investi 788 K€ pour l'acquisition de nouvelles machines à sous ou de nouveaux kits et 71 K€ pour l'agencement et la rénovation de ces exploitations.

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2018	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Variation de périmètre	31.10.2019
Terrains	(129)		(47)		175	0
Constructions	4 131		(2 206)		(122)	1 803
Installations techniques	10 696	788	(1 416)		(93)	9 976
Autres immobilisations corporelles	5 682	71	(98)		357	6 012
Immobilisations en cours	142	412	(142)			412
Valeurs brutes	20 521	1 271	(3 908)	0	318	18 202
Terrains	(176)				176	0
Constructions	2 740	161	(1 925)		(32)	944
Installations techniques	4 689	809	(1 203)		1 103	5 399
Autres immobilisations corporelles	3 685	350	(98)		687	4 625
Immobilisations en cours	0					0
Amort. et pertes de valeurs *	10 938	1 320	(3 225)		1 934	10 967
Valeurs nettes	9 584	(49)	(682)		(1 617)	7 235
(*) Dont pertes de valeur	-					-

Les mouvements de l'exercice 2017/2018 s'analysent ainsi :

	31.10.2017	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Transfert vers des actifs à céder	31.10.2018
Terrains	(129)					(129)
Constructions	4 126	9			(4)	4 131
Installations techniques	9 759	1 893	(797)	19	(179)	10 696
Autres immobilisations corporelles	5 510	149	(98)	23	98	5 682
Immobilisations en cours	189	163		(42)	(169)	142
Valeurs brutes	19 455	2 215	(895)	0	(254)	20 521
Terrains	(176)					(176)
Constructions	2 463	273			3	2 740
Installations techniques	3 462	912	(528)		843	4 689
Autres immobilisations corporelles	3 105	521	(78)		136	3 685
Immobilisations en cours	-					0
Amort. et pertes de valeurs *	8 853	1 707	(606)	-	983	10 938
Valeurs nettes	10 602	507	(289)	-	(1 236)	9 584
(*) Dont pertes de valeur	-					-

5) Autres actifs financiers non courants

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation cotés	Titres de participation non cotés	Prêts et créances	Autres actifs financiers	
Valeur brute	-	1	87	69	157
Cumul des pertes de valeur	-	-	(10)	-	(10)
Valeur nette au 31.10.2018	-	1	77	69	147
Investissements					
Cessions, remboursements		(1)			(1)
Variation de périmètre				(62)	(62)
Augmentation (diminution) provenant des pertes de valeur			(77)		(77)
Valeur brute	-	-	87	7	94
Cumul des pertes de valeur	-	-	(87)	-	(87)
Valeur nette au 31.10.2019	-	-	-	7	7

La catégorie « prêts et créances au coût amorti » comprend principalement les prêts consentis dans le cadre de l'effort de construction ainsi que les autres actifs financiers (dépôts de garantie).

6) Stocks et en-cours

	31.10.2019		31.10.2018	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	134	134	142	142
Stocks de marchandises	5	5	16	16
Total	139	139	158	158

7) Clients et autres actifs courants

	31.10.2019	31.10.2018
Créances clients et comptes rattachés	161	567
Créances sur l'État (sauf impôt sur les sociétés)	206	676
Créances sur le personnel	3	6
Créances auprès des organismes sociaux	3	1
Autres créances diverses	646	770
Charges constatées d'avance	126	136
Valeur brute	1 145	2 156
Dépréciation des créances clients	(49)	(132)
Dépréciation des créances diverses	(2)	(7)
Valeur nette	1 094	2 016

Les créances clients et autres actifs courants ne portent pas intérêt.

8) Capitaux propres

		% du Capital	% des Droits de vote
Framéloris	1 886 627	37,05%	37,05%
Verneuil Finance	994 065	19,52%	19,52%
Viktoria Invest	502 000	9,86%	9,86%
Foch Investissements	942 415	18,50%	18,50%
Matignon	167 639	3,29%	3,29%
Invest Securities	94 736	1,86%	1,86%
Mery Sanson NP/USUF	80 263	1,58%	1,58%
Ensemble des autres actionnaires nominatifs	101 106	1,99%	1,99%
Public	323 619	6,36%	6,36%
Au 31.10.2018	5 092 470 actions	100,00%	100,00%
Framéloris	1 886 627	37,05%	37,05%
Verneuil Finance	994 065	19,52%	19,52%
Viktoria Invest	502 000	9,86%	9,86%
Foch Investissements	942 415	18,50%	18,50%
Matignon	167 639	3,29%	3,29%
Invest Securities	94 736	1,86%	1,86%
Mery Sanson NP/USUF	80 263	1,58%	1,58%
Ensemble des autres actionnaires nominatifs	101 106	1,99%	1,99%
Public	323 619	6,36%	6,36%
Au 31.10.2019	5 092 470 actions	100,00%	100,00%

• Autorisations accordées

Par autorisations accordées lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 6 juin 2018, le conseil d'administration dispose du pouvoir :

i) d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera par voie d'émission, en France ou à l'étranger, d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital de la société ou à des titres de créances ou par l'emploi conjoint de ces procédés régis par les articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, étant précisé que la souscription des actions et des autres valeurs mobilières pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances. Ces valeurs mobilières pourront revêtir la forme de titres subordonnés, à durée déterminée ou non, et pourront être émises soit en euros, soit en devises ou unités monétaires établies par référence à plusieurs devises.

- ii) dans la limite d'un montant maximal de 15 millions d'euros de nominal, compte non tenu du nominal des titres à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les intérêts des titulaires de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société.
- iii) d'augmenter, dans les trente jours de la clôture de la souscription lorsque la Société constatera une demande excédentaire, le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital de la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription et dans la limite de 15% du montant de l'émission initiale.

9) Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts auprès des établissements de crédit », à moins et plus d'un an, des Passifs actualisés de la Société Française de Casinos et du casino de Collioure dans le cadre de leurs Plans de Continuation respectifs, augmentées des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts & dettes financières divers », courants comme non courants, diminués du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif du bilan.

	31.10.2019	31.10.2018
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	-	-
Emprunts & dettes financières divers à plus d'un an	-	10
Passifs échelonnés non courant Société Française de Casinos	-	1 105
Passifs échelonnés non courant CECPAS Casino de Collioure	1 232	1 253
	I	
	1 232	2 368
<i>Dont : Échéances à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	314	1 434
<i>Échéances à plus de cinq ans</i>	918	934
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	-	17
Intérêts courus sur emprunts	-	-
Banques créditrices	-	135
Passifs échelonnés courant Société Française de Casinos	633	1 762
Passifs échelonnés courant CECPAS Casino de Collioure	91	91
Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an	2 225	2 931
	II	
	2 949	4 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
OPCVM	-	-
Disponibilités	3 903	897
	III	
	3 903	897
Endettement financier net (I + II – III)	278	6 407

La désactualisation du passif de la société SFC a représenté 113 K€ et celle de Collioure de 78 K€.

La créance de compte courant de la société FRAMELIRIS a été classée sous la rubrique « Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an » pour un total de 2,0 M€.

- **Emprunts auprès des établissements de crédit**

	31.10.2019	31.10.2018
Un crédit consenti par la Société Générale le 23.04.2014 à la Société du Casino de Capvern. D'un montant initial de 150 K€, il porte intérêt au taux annuel fixe de 2,75% et est remboursable en 55 mensualités constantes de 2 905,88 € du 16.10.2014 au 16.04.2019.	-	17
Total courant et non courant	-	17

- **Emprunts et dettes financières divers à moins d'un an**

	31.10.2019	31.10.2018
Avances consentis par les associés ou sociétés apparentées :		
Frameliris	2 036	2 411
Monsieur Maurice BIR	142	241
Madame Iris BIZIEN	5	223
	2 183	2 875
Divers	42	56
Total	2 225	2 931

Passif échelonné de Société Française de Casinos

Au 31 octobre 2019, la Société Française de Casinos a honoré 8 échéances et 85% de son passif.

La cession des murs de Châtelguyon le 3 octobre 2019 (cf point 8 des « Faits caractéristiques de la période ») et du désintéressement total de la dette Groupe Partouche a permis de réduire sa 9^{ème} et dernière échéance à hauteur de 557 K€ payable au 21 juillet 2020.

L'ensemble des postes regroupés sous la rubrique « Passif de Société Française de Casinos » dans le cadre du Plan de Continuation de la Société Française de Casinos se décompose ainsi :

- **Nature du passif de Société Française de Casinos dans le cadre du plan de continuation**

	31.10.2019
	07/2020
Passif de la Société Française de Casinos	
Dettes fiscales et sociales	2
Dettes fournisseurs	104
Dettes obligataires	331
Autres dettes	120
Passif rééchelonné au titre du plan de continuation avant actualisation	557
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie	(16)
Passif rééchelonné au titre du plan de continuation après actualisation	541
Dettes non déclarées, non éteintes	93
Total	634

Passif échelonné de la CECPAS Casino de Collioure

Les informations concernant la nature, la composition et les conditions du passif liées au Plan de continuation de la société CECPAS Casino de Collioure figurent au point 4 des « Faits caractéristiques de la période » des comptes consolidés au 31 octobre 2016 et ci-dessous :

	31.10.2019						
	05/20	05/21	05/22	05/23	05/24	05/25	05/26
Passif du Casino de Collioure							
Dettes fiscales et sociales	37	37	37	37	37	37	445
Dettes fournisseurs	47	47	47	47	47	47	568
Dettes bancaires	10	10	10	10	10	10	113
Autres dettes à échoir	-	-	-	-	-	-	125
Passif rééchelonné au titre du plan de continuation avant actualisation	94	94	94	94	94	94	1 250
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie	(3)	(8)	(13)	(18)	(22)	(26)	(400)
Passif rééchelonné au titre du plan de continuation après actualisation	91	86	81	76	72	68	850

- **Avances consenties par les associés et les sociétés apparentées**

Les avances consenties par les associés ou les sociétés apparentées portent, pour la plupart d'entre elles, intérêt au taux fiscalement déductible au 31 octobre de chaque année. Elles sont remboursables à moins d'un an.

- **Charges financières**

Les charges financières relatives à ces dettes s'analysent ainsi :

	31.10.2019	31.10.2018
Charges d'intérêts des établissements de crédit et comptes courants	54	59
Charges d'intérêts liées à la désactualisation des passifs	182	236
Charges d'intérêts liées à la dette Partouche	1 133	-
Charges d'intérêts liées au coût des avantages postérieurs à l'emploi	6	5
Charges d'intérêts des activités poursuivies	1 375	300

- **Risques de taux et privilèges accordés**

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. De ce fait, l'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier, lequel est majoritairement à taux fixe ou à 0%.

La synthèse des dettes financières en matière de taux et de privilèges est la suivante :

	31.10.2019	31.10.2018
Taux fixe	-	17
Taux variable	2 179	3 010
Taux 0% (dont passifs plan de continuation)	2 003	4 277
	4 182	7 304
Faisant l'objet de garanties (cautions, réserves de propriété)	-	-
Faisant l'objet d'hypothèques et de nantissements	34	2 255
Sans garanties ni nantissement	4 148	5 049
	4 182	7 304

- **Risque de liquidité**

Les financements de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS sont essentiellement constitués d'avances consenties par ses actionnaires et leurs sociétés apparentées.

Au 31 octobre 2019, le Groupe SFC n'a aucun emprunt.

10) **Autres passifs non courants**

Ils concernent la dette de 836 K€ vis-à-vis de Verneuil Finance et la dette de 468 K€ vis-à-vis de Frameliris qui sont destinées à être converties au capital de SFC.

Et les subventions d'investissement à plus d'un an amorties en fonction de la réalisation des investissements.

11) Provisions courantes et non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	31.10.2018	Augmen- tation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Écarts actuariels inscrits en autres éléments du résultat global	31.10.2019
Jackpot progressif	52	11	(52)				11
Provision dépréciation actifs	153				(153)		-
Total des provisions courantes	205	11	(52)	-	(153)	-	11
Provisions pour litiges	59	65		(36)			88
Provision pour risque fiscal	57		(5)	(15)	(37)		-
Provision pour risque financier	1 386		(1 133)	(253)			-
Avantages postérieurs à l'emploi	483	80			(24)	129	668
Total des provisions non courantes	1 985	145	(1 138)	(304)	(61)	129	756

- **Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges couvrent essentiellement le risque encouru par le groupe au titre de contestations portées devant le Conseil de Prud'hommes par 5 salariés.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi couverts par des provisions concernent les engagements de retraite du personnel employé en France ainsi que les médailles du travail. Les provisions sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

	31.10.2019		31.10.2018	
	Siège	Casinos	Siège	Casinos
Indemnités de Fin de Carrière :				
Turn-over	de 0 à 30% (table statistique)		de 0 à 30% (table statistique)	
Taux d'actualisation	0,6%	0,6%	1,5%	1,5%
Taux de revalorisation des salaires	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%
Taux de charges sociales (moyenne)	45,3%	45,3%	45,3%	45,3%
Age probable de départ des salariés	64 ans	64 ans	64 ans	64 ans
Médailles du travail : (échéance pour obtention)				
20 années d'ancienneté professionnelle toutes branches	N/A	750 €	N/A	750 €
30 années d'ancienneté professionnelle toutes branches	N/A	1 000 €	N/A	1 000 €
35 années d'ancienneté professionnelle toutes branches	N/A	1 500 €	N/A	1 500 €
40 années d'ancienneté professionnelle toutes branches	N/A	1 mois de salaire de base	N/A	1 mois de salaire de base

- **Montants reconnus au bilan**

	31.10.2019	31.10.2018
Valeur actuelle des obligations à l'ouverture	483	679
Coût des services rendus	74	22
Prestations payées	-	(64)
Actualisation (en autres produits et charges financiers)	6	5
Pertes (gains) actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	129	(20)
Variations de périmètre	(24)	(140)
Valeur actuelle des obligations à la clôture	668	483
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	-	-
Cotisations versées aux régimes	-	-
Prestations payées	-	-
Rendement attendu des actifs du régime	-	-
Pertes (gains) actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	-	-
Variations de périmètre	-	-
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	-	-
Charges de personnel (coûts des services rendus)	74	22
Coût financier	6	5
Rendement attendu des actifs du régime (résultat financier)	-	-
Charges comptabilisées à la clôture	80	27

12) Impôts différés

- **Impôts différés comptabilisés**

	31.10.2019		31.10.2018	
	Bases	Impôt différé	Bases	Impôt différé
Impôts différés				
Bases d'impôt différé actif :				
Provision pour indemnité de retraite	536	150	450	126
CSSS	-	-	-	-
Participation des salariés	144	40	113	32
Déficits fiscaux propres à SFC ou du groupe d'IF (1)	17	5	130	36
Déficits fiscaux propres à CECPAS (Collioure) (1)	490	137	568	159
	1 186	332	1 261	353
Bases d'impôt différé passif :				
Actualisation des dettes liées au plan de continuation (SFC)	17	5	130	36
Actualisation des dettes liées au plan d'apurement du passif (CECPAS)	490	137	568	159
	506	142	698	195
Impôt différé Actif (Passif) net		190		140
Dont :				
Impôt différé Actif après compensation des groupes intégrés fiscalement		190		140

(1) Les déficits ne sont activés qu'à hauteur des passifs d'impôts différés comptabilisés.

- **Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif**

	31.10.2019	31.10.2018
Résultat consolidé avant impôt	4 932	(1 027)
Produit (charge) d'impôt réel	(721)	42
Taux d'impôt théorique du Groupe	28%	28%
Taux d'impôt effectif du Groupe	12.76%	-3,98%
Produit (charge) d'impôt théorique	(1 745)	288
Effet sur l'impôt théorique :		
Des différences permanentes	552	(27)
Déficits fiscaux nés dans l'exercice et non activés	53	(241)
Impôts sans base	63	51
Impact de la variation de taux d'IS N/N-1	11	-
Utilisation de déficits antérieurs non reconnus	346	(30)
Produit (charge) d'impôt réel	(721)	42

13) Fournisseurs et comptes rattachés

	31.10.2019	31.10.2018
Dettes fournisseurs	423	1 512
Fournisseurs, factures non parvenues	344	659
	767	2 171
Dont :		
Casinos	581	1 640
Holding	186	531
	767	2 171

14) Dettes fiscales et sociales

	31.10.2019	31.10.2018
Dettes sociales :		
Personnel et comptes rattachés (1)	621	641
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	565	678
	1 186	1 319
Dettes fiscales (hors passifs d'impôts exigibles)		
Opérations particulières avec l'État (2)	789	1 008
État, taxe sur le chiffre d'affaires	31	136
État, autres impôts, taxes et versements assimilés	27	46
État, charges à payer	78	380
	926	1 570
Total	2 111	2 889
Dont :		
Casinos	1 886	2 561
Holding	225	328
	2 111	2 889

(1) Dont 144 K€ (31.10.2018 : 113 K€) au titre de la participation des salariés aux résultats de Casino de Gruissan.

(2) Il s'agit des sommes dues à l'État au titre des parts prélevées sur le produit brut des jeux du mois précédent.

15) Autres passifs courants

	31.10.2019	31.10.2018
Subventions à moins d'un an	26	37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	344	1 192
Avances et acomptes reçus	34	34
Autres dettes	3	-
Créditeurs divers	7	-
Autres charges à payer	186	276
Produits constatés d'avance	-	-
Total	599	1 539
Dont :		
Casinos	480	1 339
Holding	119	200
	599	1 539

16) Actifs et passifs financiers

● Classement et méthode de comptabilisation des actifs et passifs financiers

Catégorie d'instruments financiers	Eléments	Rubrique du bilan IFRS	Evaluation au bilan à la date d'entrée	Evaluation ultérieure	Variation de juste valeur	31.10.2019	31.10.2018
ACTIF							
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Néant		Juste valeur	Juste valeur	P&L	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Autres créances rattachées à des participations		Juste valeur	Coût amorti	N/A	7	147
Prêts et créances	Créances clients	Clients	Juste valeur	Coût amorti	N/A	112	435
	Prêts Autres créances immobilisées Dépôts et cautionnements donnés Autres créances d'exploitation	Autres actifs financiers non courants ou Autres actifs courants				982	1 581
Actifs financiers disponibles pour la vente	Titres de participation	Autres actifs financiers non courants	Juste valeur	Juste valeur	KP	-	1
	VMP Disponibilités	Trésorerie et équivalents de trésorerie				3 903	897
PASSIF							
Passifs financiers	Emprunts auprès des établissements de crédit	Emprunts auprès des établissements de crédit ou Emprunts et dettes financières divers (courants et non courants)	Juste valeur	Coût amorti	N/A	1 232	2 368
	Dépôts et cautionnements reçus Dettes rattachées à des participations Concours bancaires courants					2 949	4 936
	Dettes fournisseurs	Fournisseurs ou Autres passifs non courants ou Autres passifs courants ou Dettes fiscales et sociales				767	2 171
	Autres dettes diverses d'exploitation		1 953	3 301			
			2 111	2 889			
Passifs financiers évalués au coût amorti	Néant		Coût amorti	Coût amorti	N/A	-	-

- **Reclassement ou décomptabilisation**

Néant

- **Instruments de garantie**

Pour garantir l'emprunt obligataire, les actions de la SAS Casino de Gruissan font l'objet d'un nantissement :

Instruments de garantie	31.10.2019		31.10.2018	
	Valeur comptable sociale	Valeur consolidée	Valeur comptable sociale	Valeur consolidée
Nantissement d'actions : SAS Casino de Gruissan	1 372 041	0	1 372 041	0

- **Instruments financiers composés comprenant de multiples dérivés incorporés**

Société Française de Casinos ne détient pas d'instruments financiers composés classés en passifs financiers.

- **Défaillances et inexécutions**

Néant.

- **Instruments dérivés**

Néant.

- **Risques liés aux actifs et passifs financiers**

- Risque de crédit : Société Française de Casinos a provisionné des créances impayées pour leur totalité correspondant au risque qu'elle a vis-à-vis d'un tiers. De ce fait, Société Française de Casinos n'encourt pas de risque financier.

- Risque de liquidité : les financements de Société Française de Casinos sont principalement constitués d'avances consenties par ses actionnaires et leurs sociétés apparentées. Cf. note 9 supra.

- Risque de taux : les actifs et les passifs financiers s'analysent comme suit :

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Passif financier	2 949	314	918	4 182
Actif financier (disponibilité)	3 903			3 903
Position nette avant gestion	954	(314)	(918)	(278)
Hors bilan				
Position nette après gestion	954	(314)	(918)	(278)

-Risque de change : Le risque est jugé non significatif au regard des volumes traités en devises.

17) Produits et charges opérationnels non courants

Au 31 octobre 2019, les produits et charges opérationnels non courants sont composés principalement des plus-values de cession des titres SFBC pour 1,6 M€, des titres du casino de Capvern pour 1,0 M€ et des murs du casino de Châtelguyon pour 2,2 M€ ainsi que la reprise de provision pour risque financier de 1.4 M€ relatif à la caution donnée par la SAS Châtelcasino au Groupe Partouche en garantie du paiement des intérêts de leur créance inscrite au passif du Plan de Continuation de la Société Française de Casinos devenue sans objet.

Au 31 octobre 2018, les produits et charges opérationnels non courants sont composés principalement d'une provision de 1.386 K€ pour risque financier relatif à la caution donnée par la SAS Châtelcasino au Groupe Partouche en garantie du paiement des intérêts de leur créance inscrite au passif du Plan de Continuation de la Société Française de Casinos, d'une provision de 20 K€ pour risque fiscal suite à la vérification de la TVA sur le casino de Collioure et des résultats de cession pour (33) K€.

18) Impôt sur les sociétés

- **Intégration fiscale**

Société Française de Casinos et ses filiales détenues à plus de 95% constituent un groupe fiscal intégré. De même, Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon et sa filiale directe constituent également un groupe fiscal intégré.

- **Ventilation de l'impôt sur les résultats**

Le produit d'impôts (crédit d'impôts) s'analyse ainsi :

	31.10.2019	31.10.2018
Impôt courant	776	51
Impôts différés	55	(9)
(Impôt) crédit d'impôt	721	42

19) Résultat par action

(En euros)	31.10.2019	31.10.2018
Résultat net part du groupe	4 872 391	(1 159 628)
Nombre d'actions pondérées	5 092 470	5 092 470
Nombre moyen d'actions diluées	5 092 470	5 092 470
Résultat net par action	0,96€	(0,23€)
Résultat net dilué par action	0,96€	(0,23€)

20) Engagements hors bilan

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Nantissement de la totalité des 39.955 actions du Casino de Gruissan au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire.

La Société Française de Casinos a donné une garantie autonome à première demande au « bailleur » du casino de Gruissan pour le paiement régulier du loyer. Cette garantie vaut pour la durée du bail, sa reconduction tacite ou son renouvellement.

Nantissement du fonds de commerce du casino de Collioure au profit des Brasserie MILLES à hauteur de 53 K€.

- **Engagements donnés**

Néant

- **Engagements reçus**

Néant

- **Créances garanties par des sûretés réelles**

Nantissement de la totalité des 16.000 actions du Casino de Capvern au profit de la Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon – SEMCG en garantie du paiement du second versement de 600 K€ dans le cadre de la cession du casino.

21) Charges de personnel, effectif à la clôture et droit à la formation

Ils ont évolué comme suit :

	31.10.2019 12 mois	31.10.2018 12 mois
Charges de personnel :		
Traitements et salaires	4 111	5 050
Charges sociales	1 274	1 557
Avantages postérieurs à l'emploi	31	35
Participation des salariés	144	113
	5 560	6 755
Dont : Casinos	4 801	5 847
Holding	759	908
	5 560	6 755
Effectif à la clôture :		
Cadres	29	37
Non cadres	118	132
	147	169
Dont : Casinos	142	166
Holding	5	3
	147	169

22) Informations relatives aux parties liées

- **Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction**

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordées aux membres des organes d'administration et de la direction du groupe, s'établit comme suit :

	31.10.2019			31.10.2018		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Avantages à court terme :	238	94	332	234	95	329
Jetons de présence	100	30	130	100	20	120
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Total	338	124	462	334	115	449

Par « avantages à court terme », il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

- **Autres transactions avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées s'apprécient ainsi :

	31.10.2019			31.10.2018		
	Charges	Produits	Créances (dettes)	Charges	Produits	Créances (dettes)
Verneuil Finance Opérations courantes	11		(836)	12		(825)
Foch Investissements Opérations courantes	104			156		(187)
Maurice Bir Opérations courantes	3		(142)	2		(241)
Iris Bizien Opérations courantes	1		(5)	3		(223)
Frameliris Opérations courantes	37		(2 504)	72		(2 879)
Total	156		(3 488)	246	-	(4 355)

23) Honoraires des commissaires aux comptes

Au 31 octobre	EXPONENS				JPA				AUDITEM		EY				EXCO			
	Montant (K€)				Montant (K€)				Montant (K€)		Montant (K€)				Montant (K€)			
	2019	%	2018	%	2019	%	2018	%	2019	%	2019	%	2018	%	2019	%	2018	%
Audit																		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																		
Emetteur			30	55	33	100	30	86	33	100					0			
Filiales intégrées globalement	19	100	18	34							11	100	37	100	37	100	27	100
Sous-total	19	100	48	89	33	100	30	86	33	100	11	100	37	100	37	100	27	100
Missions accessoires																		
Emetteur			6	11			5								0			
Filiales intégrées globalement																		
Sous-total	0	0	6	11	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	19	100	54	100	33	100	35	86	33	100	11	100	37	100	37	100	27	100

24) Événements postérieurs à la clôture

- **Changement d'actionnaires**

Dans un communiqué du 31 décembre 2019, la Société Française de Casinos informe ses actionnaires que la société Circus Casino France a signé des contrats de cession en vue d'acquiescer un bloc de contrôle de 50,05% du capital et des droits de vote de la société, composé de l'intégralité de la participation détenue par la société Frameliris, soit 37,05% du capital et des droits de vote, et d'une partie de la participation détenue par Foch Investissements représentant 13% du capital et des droits de vote.

La réalisation définitive de ces acquisitions reste uniquement soumise à la levée de conditions suspensives, notamment l'obtention de l'autorisation du ministère de l'Intérieur conformément aux dispositions de l'article L.323-3 du Code de la sécurité intérieure.

En cas de réalisation de ces cessions, Circus Casino France prendrait le contrôle de Société Française de Casinos et déposerait un projet d'offre publique d'achat simplifiée conformément à la réglementation en vigueur, au prix de 1,44€ par action, portant sur la totalité des actions Société Française de Casinos existantes non détenues par Circus Casino France.

- **Bagnères-de-Luchon**

La commune de Bagnères-de-Luchon a assigné Société Française de Casinos devant le Tribunal Administratif de Toulouse, statuant en référé, par requête du 27 janvier 2020, afin d'obtenir une indemnisation suite au retrait de la demande d'autorisation de jeux.

La Société Française de Casinos s'oppose fermement aux demandes de la commune de Bagnères-de-Luchon.

Ce dossier est pendant devant le Tribunal Administratif de Toulouse et aucune décision ne devrait intervenir avant un délai minimum de 2 à 3 mois.